REPUBLIKA HRVATSKA
DRŽAVNI ZAVOD ZA INTELEKTUALNO VLASNIŠTVO

Bureau international de l'Organisation
Mondiale de la Propriété Intellectuelle
Registre international des marques
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

n/réf.: UP/I-910-08/06-010/0064
559-04/4-07-003/H.B.

Zagreb, le 7 mars 2007.

Décision définitive consécutive à un refus
(conformément à la règle 17.5)a)iii) du Règlement d'exécution)

N° de l'enregistrement international: 843 663

Titulaire: **JEMAKO International GmbH, Robert-Bosch-Straße 4, 46414 Rhede, Allemagne**

Suite au refus provisoire du 29/3/2006 émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, et conformément à la règle 17.5)a)iii) du Règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Office National de la Propriété Intellectuelle de la République de Croatie a décidé **d'admettre** à la marque internationale N° 843 663 **la protection** en République de Croatie uniquement **pour les produits suivants**:

Classe 1 : tous les produits
Classe 3 : tous les produits
Classe 8 : tous les produits
Classe 21 : Brosses (à l'exception des pinceaux); appareils et récipients pour le ménage ou la cuisine (ni en métaux précieux, ni en plaqué); peignes et éponges; matériaux pour la brosserie; paille de fer; verre brut ou mi-ouvré (à l'exception du verre de construction); verrerie, porcelaine et faïence comprises dans cette classe.

La décision est définitive et ne peut pas être l'objet d'un recours.

Chef du service de l'enregistrement international des marques:
Višnja Kuzmanović, lic. en droit